

2022, la présidentielle de la dernière chance...

En France, nous ne sommes pas en démocratie, le peuple (demos) n'a pas le pouvoir (kratos).

Pour toutes les élections :

- les électeurs sont appelés à voter pour des candidats **désignés** par les partis, sans pouvoir choisir qui parmi eux a leur préférence, car ils ne disposent pas du **vote préférentiel**. Celui-ci existe pourtant dans **19** pays sur les 28 de l'UE. Il permettrait par exemple de modifier l'ordre des candidats pour les scrutins de listes, ou encore de se prononcer sur chacun des candidats présents au premier tour. En France, pas un parti ne le propose.
- les électeurs votent pour des candidats ayant des programmes fleuves qu'ils ne peuvent jamais approuver en totalité. Et ne disposant pas du RIC en toutes matières, ils ne pourront pas demander à se prononcer sur telle ou telle loi.

Ainsi, depuis de nombreuses décennies, alternance après alternance, ceux qui vont voter aux élections se font trahir par les élus désignés qui ne tiennent pas leurs promesses et font même parfois le contraire **en toute impunité**.

Cela entraîne très logiquement une abstention croissante qui devient gigantesque (*voir [note](#)*). Les Français vont inévitablement finir par descendre dans la rue si le président élu en 2022 ne fait pas ce qu'il faut pour remédier à cette situation délétère pour la France.

Ce qu'il faut faire est en réalité très simple : permettre aux citoyens de **décider** de leurs institutions, et d'avoir le dernier mot en toutes matières. Pour cela, il suffit d'ajouter trois mots au premier alinéa de l'article 89 de la Constitution, qui devient :

*« L'initiative de la révision de la Constitution appartient concurremment au Président de la République sur proposition du Premier ministre, **et** aux membres du Parlement **et aux citoyens**. ».*

CLARA EGGER, jeune candidate citoyenne à la présidentielle soutenue par [Espoir RIC](#), se présente justement avec pour seule promesse de fixer, **dès son élection** et donc **avant les législatives**, la date d'un référendum sur un texte précis de **RIC constituant**.

Nous ne nous faisons pas d'illusion sur ses chances d'être élue, mais CLARA EGGER et son équipe de campagne feront cependant tout pour obtenir les 500 parrainages pour que sa promesse, en accédant à la campagne officielle et aux grands médias, soit connue de tous. Les candidats en lice devront alors se prononcer sur la reprise de l'engagement à lancer ce référendum, qui **mettrait fin définitivement à l'impuissance politique des citoyens** et garantirait la tenue de toutes les promesses allant dans le sens de l'intérêt général.

Ce serait la première fois en France que les électeurs pourraient voter en raison d'une promesse d'un candidat avec la quasi-certitude qu'elle serait tenue. Car si elle ne l'était pas, moins de deux mois plus tard, la sanction tomberait aux législatives, qui rapportent aux partis chaque année : 1,42 € par voix obtenue et 40.000 € par député. Un manque à gagner estimé à 100 millions d'argent public sur les cinq ans du mandat et quelques 300 postes de députés évaporés !

Pas une voix de démocrate ne devra se porter sur un candidat qui aura refusé de placer la politique de la Nation sous le contrôle des citoyens.

Le CLIC (Comité de Liaison pour l'Initiative Citoyenne)

clic-ric.org

***Note :** Pour les législatives 2017, il y a eu 57 % d'abstention plus 3 % de blanc, soit **60 % des citoyens qui ont refusé de choisir un prétendu représentant**. Pour les régionales 2021, **65 % des citoyens ont refusé de donner un chèque en blanc** à des listes qui avaient quasi toutes refusé de signer un engagement spécifique, sur le référendum d'initiative citoyenne régional qui permet aux électeurs de reprendre la parole pour **décider** de ce qui les regarde !*

Pour comprendre à quoi ressemblerait l'arrivée au pouvoir d'un président démocrate, consultez : espoir-ric.fr/le-calendrier-dun-president-democrate